

M. Campbell: Le ministre peut-il nous indiquer en détail les rations que reçoivent les Indiens à titre de secours?

L'hon. M. Pickersgill: Je crains de ne pouvoir le préciser.

M. Herridge: Le ministre nous dit que la bande des Indiens du lac Arrow est éteinte et il y avait, sauf erreur, quelques fonds dans la caisse de cette bande. Qu'est-il advenu de ces fonds?

L'honorable M. Pickersgill: Je n'oserais exprimer une opinion à ce sujet mais je m'adresserai à un conseiller juridique et communiquerai ensuite le résultat de cette consultation au député.

M. Blackmore: Monsieur le président, je ne sais pas s'il s'agit là du crédit à propos duquel je devrais soulever cette question. C'est une question qui intéresse les Indiens et qui m'a vivement préoccupé. Il y a dans ma circonscription une belle réserve et un excellent groupe d'Indiens. Les Indiens augmentent rapidement. Nous désirons qu'ils augmentent rapidement, car ce sont d'excellents Canadiens.

L'hon. M. Pickersgill: Ce sont tous des bébés canadiens.

M. Blackmore: C'est exact. Quand une réserve a été affectée à un certain groupe d'Indiens, ils continuent de s'accroître naturellement et, au bout d'un certain temps, il est évident que la réserve devient insuffisante. Je me suis demandé si le ministre avait dressé des plans ou songé à en élaborer en vue d'accroître la superficie d'une réserve pour répondre aux besoins de sa population. Je ne crois pas que la question ait été sérieusement étudiée par le comité qui a examiné le problème indien il y a quelque temps, mais j'ai pensé que cette question devrait faire l'objet d'un sérieux examen. Il y a plusieurs raisons...

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je sais que l'honorable député et moi-même serions à peu près du même avis sur cette question, mais elle n'entre pas dans le cadre de ces crédits supplémentaires; de plus, c'est une question très vaste. Si nous voulons terminer la session, j'estime que nous devons nous en tenir aux sujets qui sont de notre domaine. Pour rassurer le député, je lui signale que la question fait l'objet d'une étude fort poussée et je serais très heureux qu'il me soumette privément ses observations. Si je suis encore ministre et s'il est encore ici—et je suis sûr qu'il sera ici—je serai heureux d'en discuter lors de l'examen de mes crédits l'an prochain, mais je ne crois

pas juste envers le comité de prendre son temps aujourd'hui alors qu'on ne prévoit aucun crédit sur ce point.

M. Blackmore: Je remercie sincèrement le ministre de cette assurance.

(Le crédit est adopté.)

Affaires indiennes—Éducation—

644. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire, \$40,000.

M. Fulton: Monsieur le président, cette somme de \$40,000 est un montant bien précis. Le ministre en dirait-il l'objet? Est-ce un autre bâtiment?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, c'est un autre bâtiment. Nous avons constaté la possibilité d'exécuter nos plans d'écoles plus rapidement que nous l'avions prévu et nous croyons pouvoir bâtir une autre école.

M. Fulton: Où?

L'hon. M. Pickersgill: Dans la vallée de la Qu'Appelle. On en a un besoin urgent.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—Ministère—

245. Administration centrale, \$1,246,846.

M. Nicholson: Je me demande si le ministre veut maintenant formuler quelque déclaration relativement à l'établissement du programme national de santé dont l'honorable député de Rosetown-Biggan a préconisé la réalisation ou s'il préfère que je fasse d'abord mon propre discours. Bien, je veux tout d'abord féliciter le ministre d'avoir fait abstraction des partis en incluant l'honorable député de Lanark parmi les délégués du Canada à la récente conférence de l'Organisation mondiale de la santé. Je crois que le discours remarquable que ce député a prononcé hier soir a bien montré que la confiance que le ministre lui a témoignée était bien fondée.

J'ai ici une observation à transmettre au ministre. Je crois que son service d'information ne s'est pas montré à la hauteur de sa tâche en ce qui a trait à l'Organisation mondiale de la santé, aux problèmes qu'elle a à résoudre et aux travaux qu'elle effectue. Lorsqu'un député tel que le représentant de Lanark accepte une mission, il me semble que le service d'information du ministère devrait chercher à ce qu'il fasse rapport de ses constatations à tous les citoyens du pays. Je me suis enquis auprès du député de Lanark et il m'a dit être prêt à prendre la parole n'importe où pour renseigner les citoyens sur l'Organisation mondiale de la santé. Les